

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le - 9 OCT. 2021

ID : 056-215601626-20211005-DB20211008-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 5 octobre 2021

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Anne-Valérie RODRIGUES, Marianne POULAIN, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Ludovic JEGO, Christine BARETTE, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Martine LIEDOT à Christian PERRIEN, Antoine GOYER à Ronan LOAS.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 30
Pouvoirs : 03
Absent : 00

DIRECTION RESSOURCES**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Liliane MARTEVILLE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3-3 et 34,

Considérant les éléments suivants :

- L'inscription sur la liste d'aptitude d'agent de maîtrise (promotion interne) d'un agent des services techniques titulaire du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- La réussite à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (avancement de grade) de deux agents du services ressources humaines,
- Le souhait d'intégration directe sur la filière culturelle (grade d'adjoint du patrimoine) d'un agent du service archives occupant les fonctions d'aide-archiviste, actuellement titulaire du grade d'adjoint administratif,
- La nécessité de créer un poste de chargé de la commande publique et des assurances (service juridique) correspondant au grade d'adjoint administratif,
- Le souhait d'intégration directe sur la filière médico-sociale (grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe) d'un agent du service éducation exerçant les fonctions d'ATSEM, actuellement titulaire du grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- La nécessité de supprimer un poste d'ATSEM correspondant au grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe suite à un départ à la retraite le 1^{er} novembre 2020,
- Le remplacement d'un agent du service éducation exerçant les fonctions d'ATSEM qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} août dernier (titulaire d'un grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe) par un agent recruté sur le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe,
- La nécessité de supprimer l'emploi de responsable d'office (service éducation) correspondant au grade d'agent de maîtrise (départ à la retraite remplacé par un agent déjà présent au sein des effectifs),
- Le départ d'un agent du service éducation exerçant les fonctions de secrétaire administrative et comptable qui a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mars dernier (titulaire d'un grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe),
- Le recrutement d'un agent, titulaire du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, sur le poste de responsable administratif du service éducation / enfance,
- La suppression de 3 postes d'agent d'entretien et de restauration (service éducation) correspondant aux grades d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (agents admis à la retraite) et la création de 3 postes sur le grade d'adjoint technique,

Pour information, en prenant en compte les modifications listées ci-dessus :

	30/06/2021	07/10/2021
Effectif budgétaire permanent (en nombre d'ETP)	235,48	234,48
Effectif permanent pourvu (en nombre d'ETP)	218,48	227,48

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **MODIFIE** le tableau des effectifs comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le - 9 OCT. 2021

ID : 056-215601626-20211005-DB20211008-DE

					ID : 056-215601626-20211005-DB20211008-DE		
Service	Emploi	Filière	Cat	Grade	ETP	Création	Suppression
SERVICES TECHNIQUES	Agent entretien espaces publics	TECHN	C	Agent maîtrise	1	1	
				Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1		1
RESSOURCES HUMAINES	Assistant RH	ADMIN	C	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} cl	1	2	
				Adjoint administratif	1		2
SERVICE JURIDIQUE	Chargé de la commande publique et des assurances	ADM	C	Adjoint administratif	1	1	
ARCHIVES MUNICIPALES	Aide-archiviste	CULT	C	Adjoint patrimoine	0.5	1	
		ADMIN	C	Adjoint administratif	0.5		1
EDUCATION / ENFANCE	ATSEM	MED SOC	C	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	2	
			C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1		1
		ANIM	C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	1		1
			TECHN	C	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	
	Responsable d'office	TECHN	C	Agent maîtrise	1		1
	Responsable administratif	ADM	B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1	
	Secrétaire administrative et comptable	ADM	C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1		1
	Agent d'entretien et de restauration	TECH	C	Adjoint technique	1	3	
				Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1		3
TOTAUX (création/suppression) EN ETP						10.5	11.5

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 1 ABSTENTION (Loïc TONNERRE)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

DRH/ID

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le - 9 OCT. 2021

ID : 056-215601626-20211005-DB20211008-DE

TABEAU DES EFFECTIFS
CONSEIL MUNICIPAL du 7 octobre 2021

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS etp BUDGETAIRES C.M. du 30/06/2021	MODIFICATION	EFFECTIFS etp BUDGETAIRES C.M. du 07/10/2021	EFFECTIFS POURVUS 07/10/2021
EMPLOIS FONCTIONNELS					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1		1	1
Directeur général adjoint	A	1		1	1
S/TOTAL		2	0	2	2
FILIERE ADMINISTRATIVE					
ATTACHE HORS CLASSE	A	1		1	0
ATTACHE PRINCIPAL	A	3		3	3
ATTACHE	A	8		8	8
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère classe	B	4		4	4
REDACTEUR PRINCIPAL 2ème classe	B	0	1	1	1
REDACTEUR	B	3		3	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère classe	C	13,5	-1	12,5	12,5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème classe	C	11,65	2	13,65	12,65
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	15,2	-1,5	13,7	13,7
S/TOTAL		59,35	0,5	59,85	57,85
FILIERE TECHNIQUE					
INGENIEUR HORS CLASSE	A				
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3		3	2
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	6		6	6
TECHNICIEN PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	1		1	1
TECHNICIEN	B	5		5	5
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	14		14	14
AGENT DE MAITRISE	C	14	0	14	14
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère classe	C	17	-1	16	16
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe	C	23	-4	19	18
ADJOINT TECHNIQUE	C	33	3	36	34
S/TOTAL		116	-2	114	110
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 1ère classe	C	4	-1	3	3
A.T.S.E.M. PRINCIPAL 2ème classe	C	0	2	2	2
S/TOTAL		4	1	5	5
FILIERE SPORTIVE					
CONSEILLER PRINCIPAL des A.P.S.	A	1		1	1
CONSEILLER des A.P.S.	A	1		1	1
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC. 1ère classe	B	5		5	5
EDUCATEUR des A.P.S. PRINC. 2ème classe	B	0		0	0
EDUCATEUR des A.P.S.	B	2		2	2

Envoyé en préfecture le 08/10/2021

Reçu en préfecture le 08/10/2021

Affiché le

- 9 OCT. 2021

ID : 056-215601626-20211005-DB20211008-DE

S/TOTAL		9	0	9	9
<u>FILIERE CULTURELLE</u>					
ASSIST. ENS. ARTISTIQUE PRINC 1ère classe T.C.	B	4		4	4
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (37.50 %)	B	0,375		0,375	0,375
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (45 %)	B	0,45		0,45	0,45
ASSIST ENS ART PRINC 1ère classe T.N.C. (25 %)	B	0,25		0,25	0,25
ASSIST ENS ART PRINC 2ème classe T.N.C. (75 %)	B	0,75		0,75	0,75
ASSISTANT CONSERVATION PRINC 1ère classe	A	1		1	1
ASSISTANT CONSERVATION PRINC 2ème classe	B	2		2	2
ADJOINT DU PATRIMOINE principal de 1ère classe	C	3		3	3
ADJOINT DU PATRIMOINE principal de 2ème classe	C	4		4	4
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0	0,5	0,5	0,5
S/TOTAL	0	15,825	0,5	16,325	16,325
<u>FILIERE ANIMATION</u>					
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ère classe	B	3		3	3
ANIMATEUR PRINCIPAL 2ème classe	B	1		1	1
ANIMATEUR	B	1		1	1
ADJOINT D'ANIMATION principal de 1ère classe	C	7		7	7
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2ème classe	C	5	-1	4	4
ADJOINT D'ANIMATION	C	7,3		7,3	7,3
S/TOTAL		24,3	-1	23,3	23,3
<u>POLICE MUNICIPALE</u>					
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	C	4		4	4
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1		1	0
GARDIEN-BRIGADIER	C	0		0	0
S/TOTAL		5	0	5	4
TOTAL		235,475	-1	234,475	227,475